



VIS INFOS n°23



La vie de notre village

Vis-en-Artois



Rétrospective de l'année 2022



LE MOT DU MAIRE

Chères Vissoises, chers Vissois,

En ce début d'année, il est de coutume de jeter un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour se remémorer les événements majeurs de l'année écoulée.

Sur la scène internationale, nous retiendrons que la Russie a envahi l'Ukraine, les troupes russes se sont avancées jusqu'aux portes de la capitale Kiev, mais la Russie a été freinée dans son invasion par la météo et surtout par la résistance des Ukrainiens armés par les puissances occidentales.



La guerre en Ukraine n'avait pas commencé que, dès janvier, ses prémices avaient des conséquences. Premiers signes d'une crise énergétique sans précédent à laquelle s'ajoute une crise alimentaire, avec un risque de famine dans plusieurs pays d'Afrique.

Nous retiendrons aussi la disparition d'une personnalité mondialement connue. Après avoir fêté ses 70 ans de règne au mois de juin, la Reine Elizabeth II décède à 96 ans le 08 septembre. Des centaines de milliers de britanniques lui rendent un vibrant hommage.

Sur le plan climatique, le dérèglement s'est accentué ; la planète a battu des records de chaleur et a vécu des inondations, des incendies, des tempêtes. Des phénomènes auxquels la France et la région n'ont pas échappé, 40°C relevés au mois de juillet à Arras et au mois de février, la tempête Eunice a soufflé très fort sur le Nord Pas-de-Calais.

Le 23 octobre, le village de Bihucourt a été touché par une tornade d'une intensité exceptionnelle, celle-ci n'a pas fait de victime mais a ravagé une grande partie du village et occasionné des dégâts importants ainsi que dans les communes voisines, Hendecourt-les-Cagnicourt, Récourt, le Douaisis et l'Amandinois.

Au niveau national, la levée des diverses restrictions de déplacements et des règles sanitaires (pass sanitaire et port du masque) a permis de retrouver une vie quasi normale. L'élection présidentielle a vu la réélection de Monsieur Emmanuel MACRON et lors des élections législatives qui ont suivi, Monsieur Emmanuel BLAIRY a été élu député de notre circonscription.

Enfin, nous retiendrons tout particulièrement la disparition de Jean-Pierre PERNAUT, journaliste, présentateur télé, star du 13 heures de TF1, l'une des personnalités les plus populaires de France. Il avait imposé son style avec ses sujets d'actualité et ses magazines. Grâce à lui, notre commune a bénéficié d'une mise en lumière nationale au cours d'un dernier journal télévisé, à travers un reportage sur notre école et son histoire.

Au niveau communal, le gros chantier de l'année a été la rénovation énergétique et la modernisation de toutes les classes de l'école et la création d'une salle périscolaire. Parallèlement à ces travaux, les études concernant l'important projet d'aménagement du centre-bourg se sont poursuivies.

Vissoises et Vissois, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2023.



Christian THIÉVET

SOMMAIRE

LES PROJETS.....	4
LES FINANCES	7
LES REALISATIONS	8
SIVU DU RPI	28
L'ECOLE.....	28
LE CENTRE DE LOISIRS.....	32
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	36
LA BIBLIOTHEQUE.....	36
LA GENDARMERIE.....	37
VIE PRATIQUE.....	40
LES INFORMATIONS DIVERSES	44
LES NAISSANCES – MARIAGES – BIENVENUE - DECES.....	47
FELICITATIONS – REMERCIEMENTS	49
LA PAGE HISTORIQUE.....	50
LES COMMEMORATIONS.....	54
LES MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS LA COMMUNE.....	61
LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023	73

PROJETS

◆ Assainissement et Interconnexion réseau d'eau

Après un nouveau retard dans la programmation, la première tranche du réseau d'assainissement collectif et celui d'eau potable, permettant l'interconnexion avec celui de la commune de Haucourt, devrait débuter en milieu d'année suivant les informations de NOREADE.

Elle concerne la rue André Mercier dans sa partie comprise entre le pont de la Sensée et le monument aux morts.

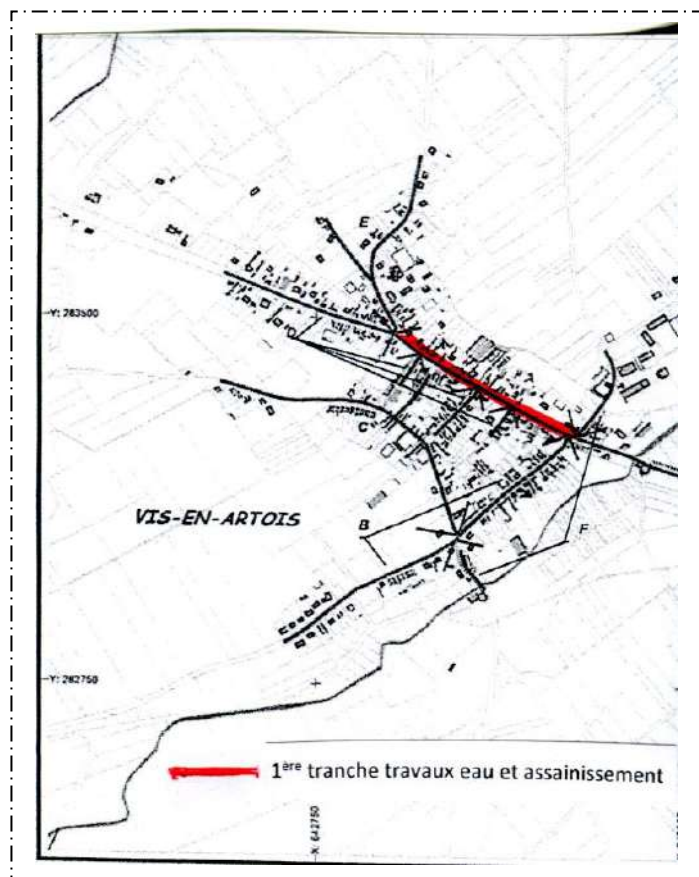
Toutes les habitations situées dans cette zone pourront être raccordées au réseau d'assainissement dans un délai de 2 ans après la pose des canalisations.

Des aides sont prévues par l'agence de l'eau, nous vous informerons dès que nous en aurons connaissance.

Tous les branchements d'eau seront également remplacés de façon à éliminer les tuyauteries en plomb.

Avec les services du département et ceux de NOREADE, nous étudions toutes les modalités de travaux (circulation alternée, déviation) de façon à limiter au maximum la gêne occasionnée aux riverains et aux commerces.

Des réunions d'information, seront organisées dans les prochaines semaines.



◆ Aménagement du centre bourg et construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie.

Le projet de très grande ampleur à l'échelle de notre commune s'inscrit dans une programmation pluriannuelle.

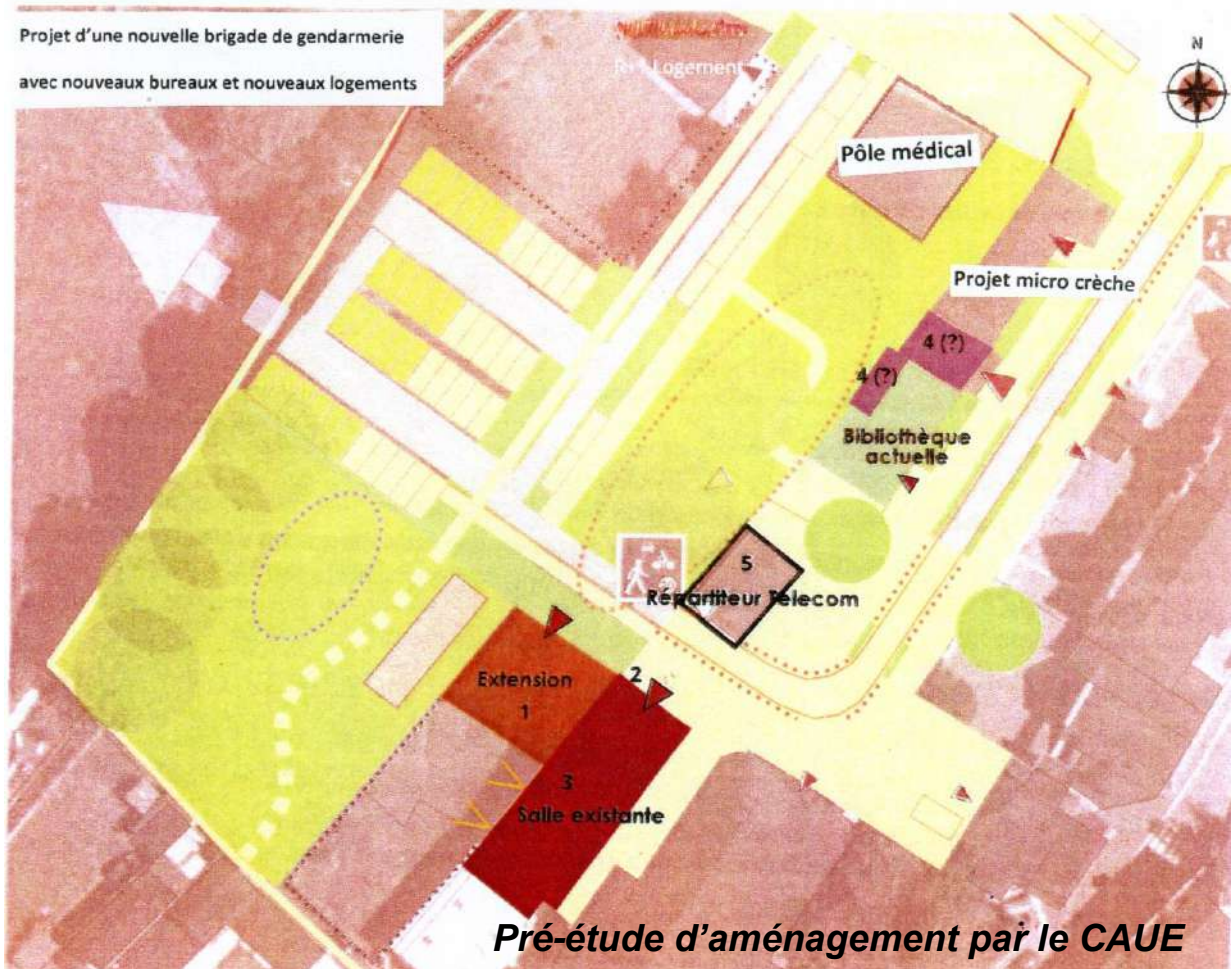
L'année 2023 sera consacrée à l'étude approfondie par l'intermédiaire d'un bureau d'études spécialisé suite à la pré-étude réalisée par le conseil d'architecture et d'environnement avec l'appui du service engineering du département.

Des demandes de subventions ont déjà été entreprises, elles sont primordiales pour la réalisation de ce projet dont la programmation est ambitieuse.

En effet, il est prévu l'implantation d'un nouveau pôle médical, l'installation d'une micro-crèche dans l'ancien logement de fonction de la poste, la création d'un mini-musée du Canada dans la continuité de la bibliothèque, l'extension de la salle des fêtes, l'aménagement d'un parking à proximité, d'aire de jeux, le tout en privilégiant les espaces verts et arbres ainsi que les cheminements piétons.

Enfin, nous étudions avec les services des affaires immobilières de la gendarmerie, la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie comportant un bâtiment administratif réversible et la construction de 11 à 18 logements.

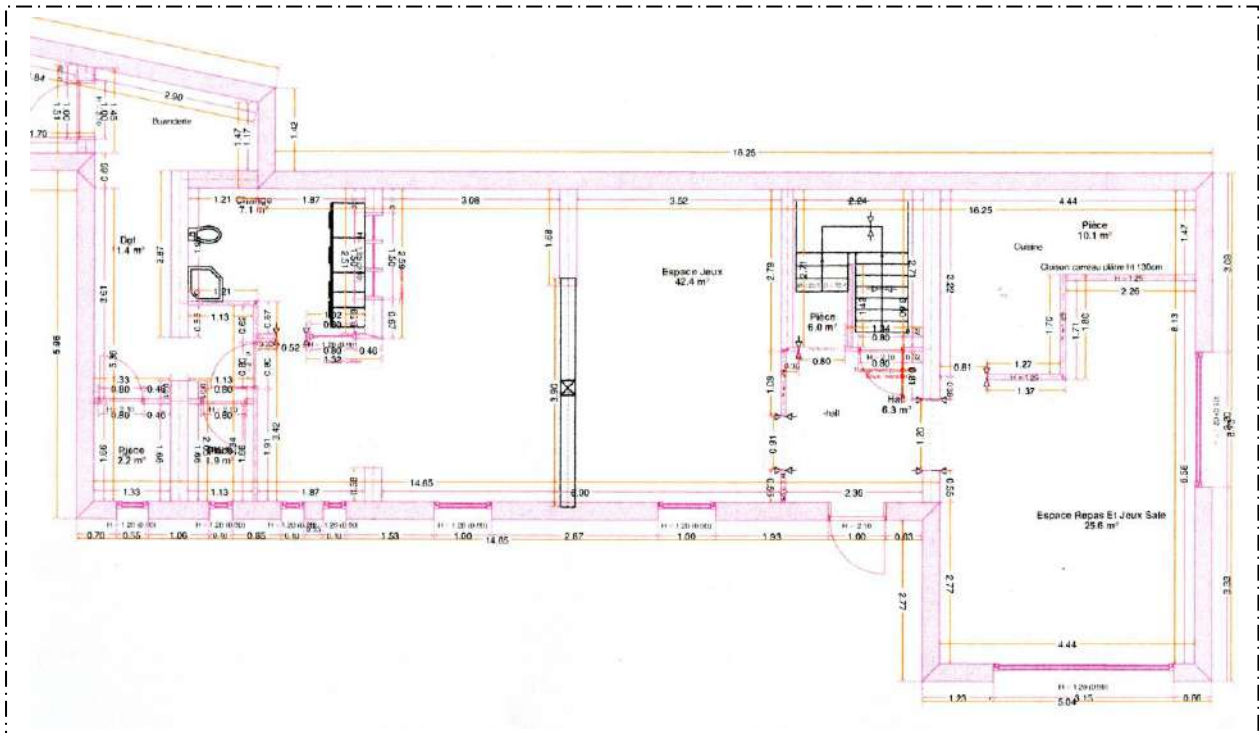
Projet d'une nouvelle brigade de gendarmerie
avec nouveaux bureaux et nouveaux logements



Pré-étude d'aménagement par le CAUE

◆ **Projet de micro-crèche**

Une pré-étude de réorganisation et d'aménagement des locaux a été réalisée. Nous sommes en contact avec un gestionnaire intéressé pour convenir des modalités de mise à disposition.



◆ Elaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

L'année 2023 verra l'avancée significative du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, puisqu'il rentre dans sa phase de débats sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) au sein des conseils municipaux.

Le projet de PLUi revêt un enjeu fort en termes de concertation. Ainsi, la Communauté de Communes a défini les modalités de concertation qu'elle entend mettre en œuvre et destinées aux habitants, aux associations

locales et aux autres personnes concernées. Cette concertation s'inscrit tout au long de la procédure.

Différents articles paraissent dans le magazine « le Territoire » ou sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-osartis.com/plan-local-durbanisme-intercommunal>

Un formulaire dédié au PLUi est disponible sur le site internet. Des registres de concertation sont mis à disposition en Communauté de Communes et dans chaque commune du territoire. Vous avez aussi la possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président ou d'écrire l'adresse suivante : planification@cc-osartis.com.

Une exposition itinérante est organisée sur le territoire pour vous faire découvrir ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme et vous présenter les grands enjeux du territoire.

Cette exposition a démarré le 11 novembre 2022 et se poursuivra tout au long de l'année 2023.

Un calendrier de mise à disposition sera actualisé régulièrement sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-osartis.com



◆ Réaménagement du cimetière

Le premier constat d'abandon établi par Monsieur le Maire en présence du représentant du bureau d'études et du représentant de la gendarmerie nationale a été réalisé le 22 septembre 2020.

Le processus de reprise des tombes abandonnées engagé depuis 3 ans arrive à échéance le 22/09/2023.

Les familles doivent remettre en état les tombes avant le 22/09/2023 ou peuvent abandonner leur droit sur la sépulture en remplissant une déclaration de désistement.

Si aucune amélioration n'est constatée, ces emplacements redeviennent la propriété de la commune, qui peut alors, selon leur état :

- soit les réhabiliter pour conserver le patrimoine et la mémoire de la commune
- soit les démanteler pour éviter tout risque d'accident. Un ossuaire sera créé afin d'y conserver les reliques.

◆ Pose d'un tableau Mémorial (stèle C.J.P NUNNEY) VC DCM MM

Le contexte sanitaire lié au Covid n'a pas été propice au déplacement de nos amis canadiens et a reporté la pose initialement prévue.

**Il est prévu de procéder à l'inauguration du Mémorial le
2 SEPTEMBRE 2023.**



LES FINANCES



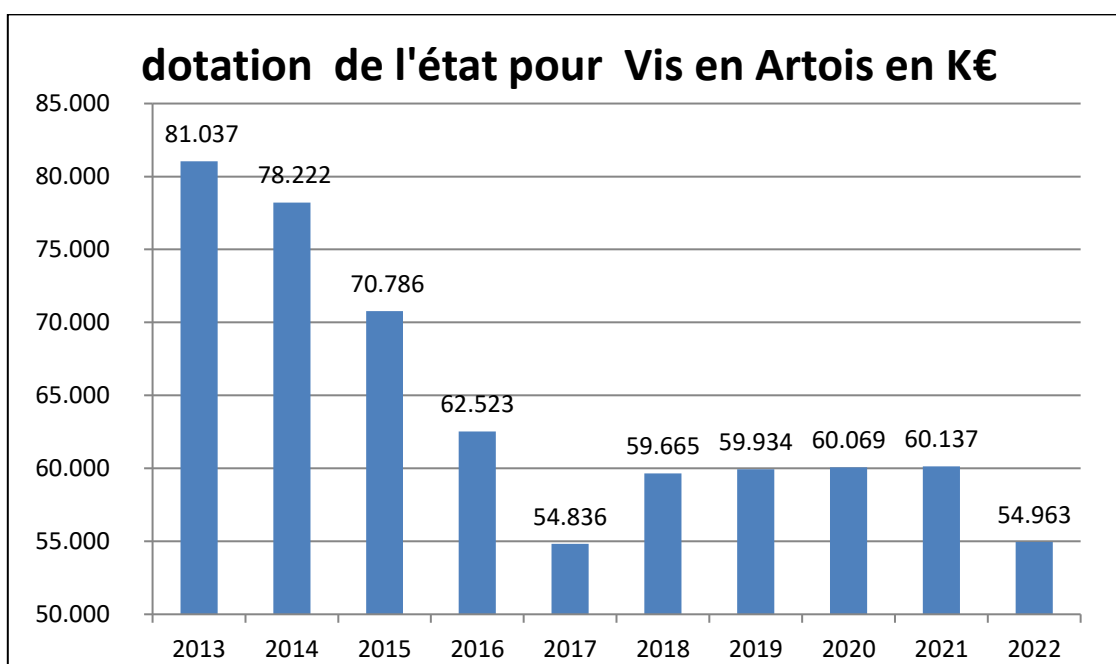
Dans la tourmente sociale et financière que nous connaissons au niveau national, notre commune est économiquement stable.

Une première analyse sur nos comptes provisoires nous permet de dire :
Les hausses des charges en valeur sont compensées par la diminution des consommations en volume.
Nos achats sont globalement en baisse.
Une grande part de nos travaux d'installation et d'entretien est réalisée par nos agents de la commune (bâtiments et voirie).

Nous bénéficions pleinement de la mutation de notre réseau électrique en LED ainsi que l'extinction de l'éclairage public la nuit (il convient de noter que l'extinction n'a aucune incidence sur notre système de protection vidéo, les caméras étant à infrarouge).
Cela se traduit par une baisse de 33 % de notre facture d'électricité (à prix constant).

A noter que si nos charges salariales sont stables, les cotisations sociales sont en hausse.

Par ailleurs nos recettes sont en baisse avec 3 éléments principaux.
Baisse de la dotation forfaitaire de l'état, ce qui était source de réclamation des communes en 2017. (- 9 % pour cette année).
Pendant que les communes gèrent d'autres problèmes, l'état reprend ses réductions de subvention de fonctionnement pour les communes (- 32 % en 9 ans).
Baisse de la dotation solidarité rurale (-31%)
Baisse des loyers de la commune (-18%) pour cause de changement de locataires et de travaux dans les écoles (transfert temporaire d'une classe).



Pour les investissements de la commune, plusieurs éléments sont à noter :

- Bien que les travaux de l'église soient terminés, nous avons dû régler des révisions de prix suite à la hausse de l'indice du coût de la construction.
- Concernant les travaux de l'école, des modifications imprévues, comme c'est souvent le cas en rénovation, se sont révélées nécessaires. La couverture de la charge est assurée par les fonds propres de la commune.

LES REALISATIONS

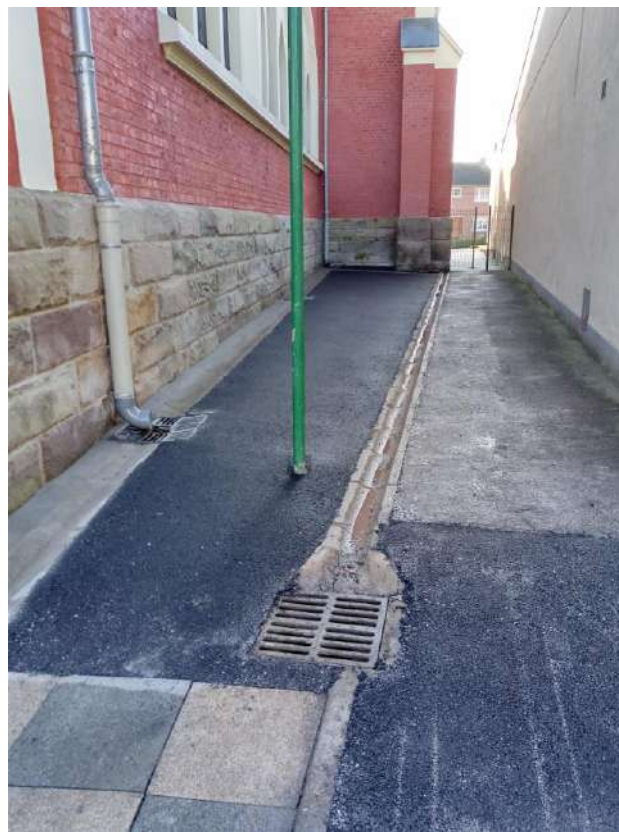
❖ TRAVAUX SUR L'ESPACE PUBLIC

▪ Travaux d'assainissement et voirie



Les nouveaux réseaux d'eau et d'assainissement ont franchi la Sensée et sont en attente de raccordement en trottoir.

La station de refoulement est installée. Ses abords sont réalisés et son raccordement électrique devrait être réalisé dans les prochains jours.



Pose d'un réseau d'eaux pluviales et aménagement piétonnier en macadam entre l'église et la salle polyvalente.

▪ Réseau d'eau

Pose de nouvelles canalisations et nouveaux branchements d'eau pour les deux impasses rue de Chérisy par la régie Noréade.



▪ Raccordement éolien

Pose de nombreux câbles électriques en agglomération et en secteur rural pour l'interconnexion des nouveaux parcs éoliens de Haucourt et Fontaine les Croisilles avec les postes EDF de Biache-Saint-Vaast et de Tilloy-Les-Mofflaines



Ces travaux ont nécessité une surveillance accrue pour éviter une détérioration excessive de notre voirie.



▪ Espaces verts

♦ Entretien des espaces verts



Préparation des parterres avant plantation.



Entretien du bassin d'infiltration des eaux pluviales à la résidence la Petite Sensée.

♦ Tempête du 22 février 2022



Evacuation d'urgence des arbres tombés au terrain de football par les services communaux après la tempête du 22 février 2022.

♦ **Fleurissement des différents massifs**



Tous nos massifs de fleurs sont implantés par nos agents communaux, Eric et Benoit.



Massif près de l'ancienne habitation de la Poste,



Fleurissement du columbarium



Les parterres, Place du 38^{ème} Bataillon de la Force Expéditionnaire Canadienne

- **Chemin de randonnée « la voie sacrée du Canada »**



Installation du panneau de départ du nouveau chemin de randonnée « la voie sacrée du Canada » par les services de la Communauté de Communes Osartis-Marquion. Le plan du circuit avec les sites à visiter est disponible en Mairie.

❖ **SECURITE DE L'ESPACE PUBLIC**



Réfection des signalisations horizontales



Vidéoprotection – surveillance des lieux publics et privés pour éviter les dépôts sauvages.

❖ LES BATIMENTS

▪ Entretien des bâtiments

♦ Logements locatifs



Entretien du logement locatif 3 place Jules Viseur



♦ Ancien logement de la poste

Travaux de réfection de l'ancien logement de la Poste en vue du transfert de la classe de petite section durant les travaux de rénovation de l'école



◆ Salle polyvalente



Réfection des bas de portes



Entretien des équipements de chauffe et de la hotte aspirante aux cuisines

◆ Ecole



Travaux de démoussage du toit de l'école



Réfection des peintures des grilles de l'école

◆ Commutateur France Télécom



Réfection du pignon et remise en peinture de l'ensemble du commutateur téléphonique par les services de France Télécom.



Visite de l'intérieur du commutateur qui voit le remplacement progressif du réseau téléphonique cuivre par la fibre.

▪ **Eglise**

♦ **Travaux de finition**



Ajustement des convecteurs de chauffage



Réception des cloches composant le carillon



Exposition des cloches portant les noms de Marie-Thérèse, Maryvonne, Christine avant leur installation.



Mise en place des cloches composant le carillon au dessus de la cloche principale.



Conversion numérique de la composition originale de la mélodie créée par Damien NISON, pianiste Vissois. Le carillon rythme les heures et quarts d'heure et la mélodie est jouée juste avant 12 heures et 17 heures.



- **La rénovation énergétique de l'école et création d'une salle périscolaire.**

Elle s'inscrit pleinement dans le cadre des économies d'énergie. Selon le bureau d'étude thermique, avec l'isolation renforcée des murs, plafonds, menuiseries double vitrage et l'installation de nouveaux radiateurs, d'une ventilation contrôlée avec détecteur de CO₂, l'éclairage LED ; nous devrions faire une économie de 60 % du coût énergétique, gaz et électricité. De plus, toutes les classes vont bénéficier d'un réseau informatique moderne avec accès à internet par la fibre.

		<p>Architectus Maîtrise d'Oeuvre ARCHITECTUS S.O.L. d'architecture Eric MATUSZAK 62182, Cagnacourt</p> <p>ALPES Contrôle Technique ALPES CONTROLES 62000, Arras</p> <p>AVILES Coordinateur SPS CAMON 62960 Febvin Palfart</p>												
<p>Rénovation énergétique de l'école création d'une salle périscolaire avec trois critères Développement Durable et mise en accessibilité PMR</p>														
<p>Montant total H.T. des travaux : 335 000 €</p>														
<table border="0"> <tr> <td colspan="2">Financement :</td> </tr> <tr> <td>ETAT (Desil) : Dotation de Soutien à l'Investissement Local</td> <td style="text-align: right;">35%</td> </tr> <tr> <td>REGION : Fonds Spécial de Relance et de la Solidarité avec les Territoires</td> <td style="text-align: right;">25%</td> </tr> <tr> <td>DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (FARDA)</td> <td style="text-align: right;">19%</td> </tr> <tr> <td>Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION</td> <td style="text-align: right;">1%</td> </tr> <tr> <td>Commune de VIS EN ARTOIS</td> <td style="text-align: right;">20%</td> </tr> </table>			Financement :		ETAT (Desil) : Dotation de Soutien à l'Investissement Local	35%	REGION : Fonds Spécial de Relance et de la Solidarité avec les Territoires	25%	DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (FARDA)	19%	Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION	1%	Commune de VIS EN ARTOIS	20%
Financement :														
ETAT (Desil) : Dotation de Soutien à l'Investissement Local	35%													
REGION : Fonds Spécial de Relance et de la Solidarité avec les Territoires	25%													
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (FARDA)	19%													
Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION	1%													
Commune de VIS EN ARTOIS	20%													
<table border="0"> <tr> <td></td> <td>lot n° 1 : Démontitions/Gros-oeuvre/NRD est. Frédéric ANDRIEUX 62156 Haucourt</td> </tr> <tr> <td></td> <td>lots n° 2 et 3 : menuiseries ext. int./ Plâtres/Isolation Plâtres-plafonds est. Daniel GARCON 62223 Saint-Nicolas</td> </tr> <tr> <td></td> <td>lot n° 4 : Carrelage/Faïence est. AVANTI 80800 Fouilly</td> </tr> <tr> <td></td> <td>lot n° 5 : Revêtements muraux/Peintures est. CORDIER 62580 Vimy</td> </tr> <tr> <td></td> <td>lot n° 6 : Plomberie/Chauffage/VMC est. M.G.C 59175 Templémarais</td> </tr> <tr> <td></td> <td>lot n° 7 : Electricité est. ATEOS 62223 Feuchy</td> </tr> </table>				lot n° 1 : Démontitions/Gros-oeuvre/NRD est. Frédéric ANDRIEUX 62156 Haucourt		lots n° 2 et 3 : menuiseries ext. int./ Plâtres/Isolation Plâtres-plafonds est. Daniel GARCON 62223 Saint-Nicolas		lot n° 4 : Carrelage/Faïence est. AVANTI 80800 Fouilly		lot n° 5 : Revêtements muraux/Peintures est. CORDIER 62580 Vimy		lot n° 6 : Plomberie/Chauffage/VMC est. M.G.C 59175 Templémarais		lot n° 7 : Electricité est. ATEOS 62223 Feuchy
	lot n° 1 : Démontitions/Gros-oeuvre/NRD est. Frédéric ANDRIEUX 62156 Haucourt													
	lots n° 2 et 3 : menuiseries ext. int./ Plâtres/Isolation Plâtres-plafonds est. Daniel GARCON 62223 Saint-Nicolas													
	lot n° 4 : Carrelage/Faïence est. AVANTI 80800 Fouilly													
	lot n° 5 : Revêtements muraux/Peintures est. CORDIER 62580 Vimy													
	lot n° 6 : Plomberie/Chauffage/VMC est. M.G.C 59175 Templémarais													
	lot n° 7 : Electricité est. ATEOS 62223 Feuchy													

♦ Phase 1 : Début des travaux mars 2022



Pré-réunion de chantier



Implantation du chantier avec fermeture extérieure du chantier.



Déménagement des classes par le personnel communal.



Préparation des sols après enlèvement des anciens parquets.



Ferrailage des dalles béton.



Percement de portes pour communication avec l'ancien préau.



Démolition des dalles béton existantes.



Coulage des dalles par camion équipé de pompe à béton.



Décaissement de l'ancien préau et pose de canalisation d'assainissement.



Réunion de chantier sous la direction de l'architecte M. MATUSZAK Eric au premier plan à gauche.



Coulage de la dalle dans l'ancien préau.



Installation d'une VMC contrôlée avec détection de CO2



Pose des dalles des nouveaux plafonds.



Pose des imposants châssis vitrés avec volets électriques intégrés.



Isolation des murs et plafonds avec isolant recyclé, coordonnée avec les réseaux électriques et informatiques.





Nouvelle installation électrique avec un éclairage qui s'adapte à la luminosité



Pose du carrelage



Pose de l'imposant châssis comportant les portes de l'entrée principale.

♦ **Phase 2 : Classe de petite section.**

Déménagement et emménagement dans le logement de fonction de la Poste.





Démolition de murs intérieurs pour agrandissement du dortoir.



Décaissement des sols pour coulage de la dalle béton. .



Démontage des anciennes huisseries



Abaissement des plafonds



Montage d'une nouvelle installation électrique et d'une ventilation contrôlée avec détecteur de CO2



Cloisonnement pour la création du nouveau dortoir et pose du carrelage.



Décassement de la cour.



Raccordement du bloc sanitaire intérieur au réseau d'assainissement nouvellement créé au vu d'une connexion au futur réseau public.

Relevé des regards et mise en forme de la cour avec aménagement d'un accès PMR.



Mise en place du nouveau macadam.



Implantation « des points cardinaux » face à l'entrée principale.

- Phase 3 : Ancienne classe de grande section.



Démontage des installations de chauffage.



Isolation des plafonds et des murs avec isolant recyclé



Nouvelle installation électrique.



Toutes les classes ont un système de ventilation contrôlée avec détecteur de CO2.



Installation de nouveaux radiateurs.



Participation du directeur des écoles et des enseignantes aux réunions de chantier.



Création d'une salle d'activité périscolaire.



Tous les locaux ont été nettoyés en fin de travaux par une entreprise spécialisée et par notre employée municipale Madame Evelyne BOURBON qui en assure la propreté quotidienne.



L'école entièrement rénovée et réorganisée.



Réinstallation de la classe de grande section



Création de nouvelles toilettes intérieures aux normes PMR dans l'ancien préau.



Réinstallation de la classe de petite section.



Remise en état des anciennes toilettes avec pose d'un nouveau chauffe-eau



Le nouveau dortoir



Toutes les classes bénéficient de l'accès à la fibre, permettant une utilisation optimale des outils numériques : ordinateurs, tableau interactif, photocopieur et téléphones reliés au standard de la mairie.

SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL

Une année s'achève, une autre commence.

De cette année 2022, dans une conjoncture économique que tout le monde subit, le RPI a fonctionné sans majoration financière de la participation des familles et sans réduction des prestations fournies malgré une inflation galopante.
Pour l'année 2023, des choix seront nécessaires.

Les éléments du quotidien ont été compliqués.

Le RPI a assuré le service malgré les rebonds de COVID avec son lot d'absences, (enseignants, enfants et encadrement au RPI)

Les travaux sur la voie publique ont causé des changements d'organisation dans les transports avec des impacts pour l'école et la cantine.

Les travaux de rénovation de l'école de Vis en Artois ont également nécessité des déménagements et des adaptations provisoires.

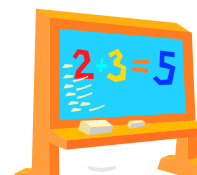
Malgré tout, l'ensemble du personnel s'est investi pour rendre le quotidien des enfants et des familles le plus stable et régulier possible.

Les travaux sont terminés à l'école de Vis en Artois. Les enfants et les adultes bénéficient maintenant de locaux lumineux, bien ventilés et très agréables à vivre au quotidien.

Le Président Jean Pierre SANTY

LES ECOLES

"L'année 2022 s'achève !... Au cours de cette période, les deux classes maternelles mais aussi l'école de Vis en Artois, dans son ensemble, ont subi une rénovation conséquente et remarquable.



Depuis quelques années, les différentes communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal « Sensée-Cojeul » ont effectivement « à cœur » d'apporter aux enfants et aux enseignants un cadre et un outil de travail agréable et adapté.

Depuis 2020, nous peinons à nous redresser de cette pandémie appelée « COVID-19 » mais, petit à petit, les écoles retrouvent le chemin des activités traditionnelles mais aussi des sorties scolaires enrichissantes. Ainsi, de nombreuses activités ont ponctué cette période.

L'intégration des nouveaux petits écoliers dans la classe de Mme RENGARD s'est déroulée sans problème. Ils ont pu découvrir leur nouveau lieu de vie et de socialisation au travers de jeux et d'activités créatrices. Ils ont travaillé sur de nombreux ateliers, par exemple, les enfants ont appris à reconnaître leurs camarades, leur visage, leur initiale... grâce au trombinoscope.

En septembre 2022, la classe avait été provisoirement délocalisée dans l'ancien logement de la Poste pour permettre le démarrage des travaux de rénovation. Même si les conditions de vie n'étaient pas parfaites, chacun a pu et a su s'adapter au mieux dans l'intérêt et pour la sécurité des élèves accueillis.

M. le Maire, son conseil municipal ainsi que les employés communaux ont œuvré sans relâche pour mener à bien ce projet de rénovation énergétique tant attendu. Tout cela n'est maintenant qu'un lointain souvenir car chaque enseignant a pu rejoindre son lieu d'exercice définitif en ce début d'année 2023.

Au cours de l'année dernière, les élèves de Maternelle (TPS/PS) ont pu découvrir les fruits et leur récolte à la Cueillette de Beaurains. Puis ils ont vécu la transformation du précieux butin lors de l'élaboration d'une recette culinaire dès le retour à l'école. Concernant la classe des Grands de Mme LOURDAUX, une sortie au Musée du Louvre-Lens a été organisée et a donné lieu à la mise en place d'ateliers pédagogiques dans ce cadre exceptionnel.

En juin dernier, les classes du RPI ont pu se divertir à Loisiparc (Aubigny au bac) pour le voyage de fin d'année.

Les enfants ont eu à cœur de pouvoir montrer aux familles les chorégraphies apprises à l'occasion de la fête des écoles du RPI qui a eu lieu à Boiry Notre Dame. Ce fut l'occasion, pour les élèves et les équipes pédagogiques, de présenter aux familles un très joli spectacle clôturant l'année scolaire.

Nous avons pu accueillir, avec beaucoup de joie, les habitants venus en nombre. C'est toujours un réel plaisir de permettre aux enfants d'apporter du bonheur et de la gaieté dans un village au travers de danses joyeuses et colorées.

Toutes ces actions menées par les enseignantes et les élèves ont pour but premier la socialisation, le partage et le lien école-famille. Mais elles peuvent aussi apporter une aide matérielle et financière en faveur de l'école et de sa coopérative scolaire pour permettre de financer partiellement les sorties et renforcer, si besoin est, l'équipement sportif, ludique et numérique des classes. Toutes ces actions et ces investissements ne sont possibles que grâce aux actions et au soutien de tous (familles et commune). Un grand merci à tous et à toutes au nom des élèves !

En décembre, les élèves de Mme RENGARD ont pu assister à un spectacle de marionnettes à fil en compagnie des élèves de Mme BRASSART (Classe de TPS/MS) à la salle des fêtes de Hamblain les près.

Tout au long de l'année scolaire, les projets et activités proposés aux élèves contribuent à satisfaire notre préoccupation principale : la réussite des élèves, de la maternelle au CM2. Nous espérons que cette année permettra à chacune et chacun d'entre eux de connaître le plaisir d'apprendre, de grandir et de réussir tout en développant un esprit bienveillant et ouvert aux autres.

Pour accompagner les élèves sur le chemin de la réussite, les enseignants sont mobilisés et s'impliquent avec conviction dans l'accomplissement de leur tâche. Nous espérons qu'ils y trouveront tous la satisfaction, la considération et la reconnaissance qu'ils méritent.

Bonne année 2023 à chacune et chacun d'entre vous, et beaucoup de projets et de succès.

Alain PLACE Responsable RPI "Sensée-Cojeul" Directeur Ecole de BOIRY NOTRE DAME

Quelques rétrospectives de l'année 2022



La galette des rois



Le carnaval



Sortie scolaire en juin 2022



Rentrée scolaire de la petite section dans la classe aménagée dans l'ancien logement de la poste

Après rénovation, la classe de petite section de Madame RENGART



Salle informatique



Après rénovation, la classe de grande section de Madame LOURDAUX.

LE CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 11 juillet au 29 juillet 2022 dans la salle polyvalente et les écoles.

La Directrice, Madame Isabelle HENON, les animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, (jeux, sorties et spectacles).

Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 8h45 et le soir de 17h15 à 18h30. Les enfants ont eu également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

32 enfants par semaine ont été accueillis, entourés d'une équipe pédagogique :

- 1 Directrice BAFD,
- 2 Animateurs BAFA
- 2 Animatrices BAFA stagiaires
- 1 Stagiaire en découverte Animation.

Au programme !

Grands jeux, Activités manuelles, Piscine, Pack sportif à Cagnicourt, fêtes, Journée accrobranche, Biathlon et Adventure Game au Cit'Loisirs ARRAS, Veillées surprises, Challenge et Escape Game MPF, Prévention, Bagatelle, Loto Festifs, Escape Game mobile avec Pulse9, Spectacle de Ventriloquie et ses jeux, etc. ...



Grand jeu au terrain de foot



Jeux au terrain près de l'église



Spectacle de ventriloquie



Activités manuelles



Jeu de glisse



Adventure Game et Biathlon



Accrobranche



Challenge et Espace Game mobile avec la maison des protections des Familles anciennement BPDJ.



Journée Park Sportif à CAGNICOURT



Dépose d'une gerbe confectionnée par les enfants au monument aux morts.



Veillée





Loto festif



Journée à Bagatelle



A l'année prochaine !



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM a proposé des animations à la salle polyvalente. Ces animations ont accueilli les assistantes maternelles, des parents et des enfants du secteur de VIS EN ARTOIS.

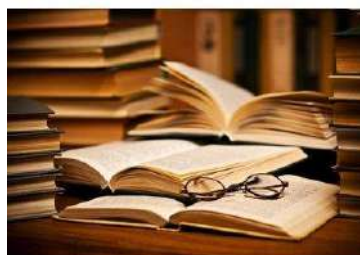
Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice
03.21.60.68.70 / 06.31 88 61 88

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune

<i>Mme LEFEBVRE Antonia Et M. LEFEBVRE Jean-Marie</i>	<i>6 résidence du Limousin</i>	<i>06.12.54.08.38</i>
<i>Mme ROUSSELLE Christine</i>	<i>4 rue Neuve</i>	<i>03.21.48.26.39</i>

LA BIBLIOTHEQUE



Chères lectrices, Chers lecteurs,

Une année qui est terminée une autre qui commence toujours avec de nouveaux livres, de nouveaux ouvrages pour vous faire rêver, voyager...

- ✓ Tous les mercredis, Martine, de 10h30 à 11h, propose la lecture d'un conte pour les enfants de 3 à 6 ans.
- ✓ Tous les premiers jeudis du mois, un café littéraire sera proposé dès le printemps, rencontre conviviale et échanges autour d'un livre.

Les inscriptions se feront à la bibliothèque aux jours et heures d'ouverture : mardi soir de 19h15 à 20h et le mercredi de 10h à 11h, ou auprès des bénévoles.

Nous remercions Mme LOURDAUX pour sa fidélité et les enfants qui continuent de trouver leur bonheur dans les livres proposés. Nous restons toujours à l'écoute pour satisfaire les désirs de chacun.

La cotisation annuelle reste inchangée : 5 euros par an et par famille.

Béatrice, Martine, Ghislaine vous remercient et vous attendent toujours plus nombreux à la bibliothèque Maurice DRUON.

Changement d'horaire

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Mardi de 19h15 à 20 h00

Le mercredi de 10H00 à 11H00

Le lieutenant PILATO et l'ensemble des militaires de la communauté de brigades de Vis-en-Artois vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons une année sereine et paisible.

2022 aura été l'année du retour à une vie plus normale. Bien qu'il faille encore et toujours rester vigilant quant aux risques de propagation de la COVID-19, de nombreuses occasions nous ont permis de revenir à l'une de nos missions fondamentales, le contact avec la population et les élus.

Cette reprise d'activité aura aussi, malheureusement été synonyme d'une recrudescence de l'accidentalité sur nos routes, contre laquelle nous avons et continuerons à lutter.

La brigade implantée sur la commune de Vis-en-Artois est une brigade "chef-lieu", ce qui signifie qu'elle est à la tête d'une communauté de brigades (COB). Ainsi nous retrouvons au sein de cette COB les brigades de proximité (BP) de Croisilles et de Marquion.

La circonscription de ces trois entités couvre 65 communes.

Pour assurer les missions confiées à la Gendarmerie ce sont 35 militaires, répartis dans les trois brigades, qui sont en poste.

La brigade de Vis-en-Artois est ouverte 7 jours sur 7 tout au long de l'année.
Les horaires d'ouverture sont :



08h00 – 12h00 - 14h00 – 18h00 du lundi au samedi

09h00 – 12h00 – 15h00 – 18h00 pour les dimanches et jours fériés.

En dehors de ces horaires, vous pourrez toujours faire usage de l'interphone pour être orienté vers un centre d'appel de la Gendarmerie situé à Arras.

En cas d'urgence avérée, vous serez mis en relation avec un gendarme de permanence. À l'inverse, si votre demande n'a pas de caractère d'urgence, vous serez invité à revenir durant les heures d'ouverture.

Pour toute demande urgente d'intervention, nous vous rappelons qu'il est plus efficace de composer le **17** ou **112** que de composer le numéro à 10 chiffres de la brigade.

Précisions sur votre brigade de gendarmerie :

Le lieutenant PILATO commande la communauté de brigades depuis le mois d'août 2022.
La brigade de Vis-en-Artois est commandée par le Major PRUVOST.

Comme chaque année, 2022 a vu quelques mouvements au sein de l'unité.
Les militaires qui ont été mutés vers une autre unité :

- Pour Vis en Artois :

La maréchale des logis-chef BERTOUX,

- Pour Croisilles :

Le gendarme LARTISIEN, le gendarme VANDENBUSCHE

- Pour Marquion :

L'adjudant-chef LEMAIRE, l'adjudant VERHILLE, le maréchal-des-logis chef BRACQ, le gendarme DRUT.

En 2022 nous avons accueilli au sein de la COB :

l'adjudant-chef FONTAINES, le maréchal des logis-chef ROGER, la gendarme VANDENHENDE, la gendarme ROOSSENS, le gendarme DESFONTAINES, le gendarme DURAND, le gendarme DUVA, le gendarme JEDRZEJEWSKI,

Engagés auprès des élus de la commune nous entretenons de bonnes relations, ce qui permet une coproduction de sécurité satisfaisante. Ces échanges fluides, couplés avec une vidéoprotection de bonne qualité sur la commune de Vis-en-Artois permettent, lorsque des infractions sont commises, de pouvoir consulter les images rapidement et ainsi résoudre certaines enquêtes ou incivilités.

La commune de Vis-en-Artois reste cette année encore un village où la délinquance est très modérée. La quasi-totalité de nos critères de surveillance indiquent une belle évolution, nous avons constaté moins de faits sur la commune en 2022 qu'en 2021.

Nous poursuivrons notre politique de présence sur le terrain et auprès des élus pour que cette dynamique perdure.

Nous souhaitons profiter de cette tribune pour vous informer de la généralisation de notre nouvelle application :

Ma sécurité

Téléchargeable gratuitement par tous et sur n'importe quel téléphone, (Androïd ou IOS), elle permet d'obtenir des informations pratiques sur la vie dans votre secteur, voire d'être alerté lorsque nous constatons des phénomènes de délinquance. C'est une source d'information fiable, puisque la Gendarmerie est la seule à publier des articles. Elle vous permet de garder le contact avec nos services, où que vous soyez en France par le biais d'un Tchat avec un gendarme de la brigade numérique. Vous y trouverez également de nombreux conseils pour vous orienter en cas de conflit ou différend.

Je remercie Monsieur THIEVET, maire de Vis-en-Artois de nous réserver ces pages dans le bulletin annuel de la commune.

Le Lieutenant PILATO Damien



Les militaires de la COB de Vis-en-Artois au garde à vous lors de la prise de commandement du Lieutenant Damien PILATO (au centre avec le sabre)



De gauche à droite :

Le Chef d'Escadron Sébastien DELAGE, Commandant la compagnie d'Arras ; M Sylvain BARBIER-SAINTE MARIE, Procureur de la République d'Arras ; M le Lieutenant Damien PILATO, Commandant la COB de Vis ; M Christian THIEVET, Maire de Vis-en-Artois ; M Pierre GEORGET, Maire de Vitry-en-Artois, Président de la CC OSARTIS-MARQUION, Conseiller départemental.

INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Changement du mât d'antenne de la brigade le 01/03/2022



RAPPEL : *La signalisation horizontale concernant le stationnement doit être respectée afin de permettre la circulation des piétons en toute sécurité. Le non respect peut entraîner une verbalisation et amende.*

LES ACCIDENTS SUR LA COMMUNE



*Accident 29/08/2022
Rue d'Hendecourt*



*Accident 14/12/2022
Rue André Mercier*

VIE PRATIQUE

❖ MAIRIE

Horaires d'ouverture au public
Pascale et Lucie vous accueillent

Le lundi de 10h00 à 12h00
Le mercredi de 16h00 à 18h30
Le vendredi de 16h00 à 18h00

Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement
tous les jours au

☎ **03.21.48.18.60**

ou par email :

mairie@visenartois.fr



Arrivée au secrétariat de Mme Lucie ROUSSELLE, remplaçante de Mme Marylise DUPONT qui a fait valoir ses droits à la retraite.

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire

Tous les 2^{ème} samedis de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous en Mairie

❖ LA POSTE VOUS INFORME



La Poste de VIS EN ARTOIS, vous accueille

• Horaires du bureau

Mardi au vendredi de 13h30 à 16h00
Samedi de 9h30 à 12h00

• Heures de la levée du courrier

Du lundi au vendredi 16 h 00
Le samedi 12 h 00



Mme Flore NOËL au guichet de la poste de Vis-en-Artois

❖ SERVICE PUBLIC.FR

1^{er} site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable)

❖ SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations relatives à la vie de la commune

Adresse du site : <https://www.visenartois.fr/>



❖ RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL

👁️ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.

❖ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur PROT reçoit en Mairie sur rendez-vous chaque 3^{ème} mercredi du mois à partir de 14h00.

Téléphone : 03.21.48.18.60

❖ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame DANOUN

03.21.15.21.00

Téléphoner pour prendre rendez-vous.

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

Monsieur Emmanuel BLAIRY

Permanence parlementaire : 32 route de Péronne - 62450 – BAPAUME

☎ : 03.66.12.02.85

Email : emmanuelblairy.parlementaire@gmail.com

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE SENATEUR

Monsieur Jean-Marie VANLERENBERGHE

Email : jm.vanlerenberghe@senat.fr

Adresse Sénat : Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

❖ PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Pierre GEORGET

Contact mail : georget.pierre@mairie-vitryenartois.fr

Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY

Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Contact mail : messeanne.grobelny.benedicte@pasdecalais.fr

❖ TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES

Depuis le 01 janvier 2023, tous les emballages, sans exception, seront à déposer dans le bac de tri à couvercle jaune.

Communauté de Communes Osartis-Marquion

CITEO

Le tri à la source!

Pour recycler, il faut trier !

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri

Emballages en plastique, papiers, métal et carton dans le bac jaune

Emballages en métal, même les petits

Papiers, emballages en papier et carton

Emballages en plastique

Numéro Vert : 0 800 10 25 35 | www.cc-osartis.com

Le jour de collecte est le mercredi matin

❖ COLLECTE DES ENCOMBRANTS



La collecte des encombrants est modifiée.



Afin d'éviter un encombrement de la chaussée et de vous accompagner plus rapidement dans vos besoins :

La collecte des encombrants se déroulera sur rendez-vous

Au 0 800 10 25 35

Ou sur le site internet de la Communauté de Communes :

<https://www.cc-osartis.com/gestion-des-dechets>.

❖ BALAYAGE DES CANIVEAUX

Passage dans la commune le mardi 14 FEVRIER 2023



❖ EAU



Pour tous dysfonctionnements, fuites, demandes de relevés de compteur, pour changement d'occupant, il convient de vous adresser directement à Noréade :

Tél. : **service clientèle 03.27.99.80.50 – service technique 03.27.99.80.20 – www.noreade.fr**

DEFIBRILLATEUR



Le défibrillateur est à votre disposition. Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente.

Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

Quelques numéros utiles

MEDECIN DE GARDE	03.21.71.33.33
PHARMACIE DE GARDE	0 825.74.20.30
SAMU (en cas d'urgence vitale)	15
SAMU SOCIAL	115
CENTRE ANTI POISONS	0 800.59.59.59
CENTRE DES GRANDS BRÛLES	03.20.44.56.10
SOS MAINS	0 826.20.95.75
POMPIERS	18 ou 112 d'un portable
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	17
VIOLENCES CONJUGALES	3919
ALLO ENFANCES EN DANGER	119
MALTRAITANCE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	3977
VIOLENCE/HARCELEMENT A L'ECOLE	0 800.59.11.11
France VICTIMES 62	03.21.71.62.00

LES INFORMATIONS DIVERSES

❖ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite à l'enquête de recensement de 2018 à 2022 dans notre commune :

Population totale au 1^{er} janvier 2020 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 : 659

(Hors caserne de gendarmerie)

❖ DEMATERIALISATION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Depuis le 1^{er} semestre 2022, les cartes nationales d'identité et les passeports sont délivrés dans un processus dématérialisé.



Dans la Communauté de Communes Osartis Marquion, seule la commune de Vitry-en-Artois disposera de la station biométrique permettant la délivrance des titres d'identité.

Toutes les démarches se feront par internet, saisie du dossier et prise de rendez-vous pour la prise d'empreinte en mairie.

↳ **Votre carte d'identité est elle à refaire ?**

Avant d'engager la réédition d'une carte, sachez que, même si la date de validité est dépassée, le titre d'identité peut encore être valable. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la durée de validité des cartes des personnes majeures est prolongée à 15 ans (même si la carte mentionne 10 ans).

Le renouvellement d'une carte ayant entre 10 et 15 ans sera accepté uniquement si vous vous rendez à l'étranger. Pour les mineurs, la durée de validité reste à 10 ans.

↳ **Comment en faire la demande ?**

Pour effectuer un titre d'identité, il sera indispensable de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés <https://ants.gouv.fr/>

Il vous sera alors demandé de créer un compte personnel, de saisir l'état civil et l'adresse.

Imprimer votre pré-demande ou le cas échéant notez précieusement le numéro de pré-demande qui vous sera ensuite attribué, et qu'il faudra communiquer en mairie.

Pour rappel vous trouverez en fonction de votre situation la liste des documents à fournir :

↳ **Pour une demande de passeport :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

↳ **Pour une demande de carte nationale d'identité :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Une fois que vous aurez réuni tous les documents, vous pourrez prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie de Vitry-en Artois.

❖ HABITAT – CONSTRUCTION

☞ Maison individuelle et garage



- ⇒ 16 demandes de certificat d'urbanisme
- ⇒ 11 demandes de déclaration préalable de travaux
- ⇒ 2 demandes de permis de construire

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais

www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Autorisations d'urbanisme : Décret paru au JO du 05/01/2016 avec une entrée en vigueur au 06/01/2016. Les autorisations d'urbanisme sont désormais valables **3 ans** au lieu de 2 ans. De plus, ce délai pourra être prorogé d'un an, non plus une seule fois mais **2 fois**. Ces dispositions s'appliquent aux autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur du décret.

Quelle autorisation pour quel type de travaux ?

Avant de commencer votre projet de construction ou d'aménagement, il faut compléter un dossier à déposer en Mairie.

☞ **Déclaration préalable :**

- construction d'un garage ou d'une dépendance entraînant la création d'une surface de 5m² à 20m²
- Transformation du garage de l'habitation en pièce à vivre sans limite de surface
- Modification de l'aspect extérieur de la construction (pose de velux, changement de fenêtres...)
- Aménagement d'un grenier entraînant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment
- Construction d'une piscine de plus de 10 m², non couverte ou dont la couverture a une hauteur inférieure à 1.80m
- Agrandissement d'une habitation existante, en zone urbaine, s'il y a création de 40 m² maximum...
- Clôture tant en façade que côté cour

☞ **Délivrance de permis :**

- Construction d'un nouveau bâtiment > à 20m²
- Agrandissement d'une construction existante > à 40m²
- Transformation d'un rez-de-chaussée d'une maison en cabinet médical dans une habitation en modifiant une fenêtre en porte
- Réalisation de travaux sur un immeuble inscrit au titre des Monuments Historiques...

☞ **Aucune formalité :**

- Pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires
- Pour les travaux de < à 5m²
- Pour l'aménagement d'un grenier sans modifier l'aspect extérieur du bâtiment et sans l'agrandir...

L'administration procède chaque année aux contrôles des nouvelles constructions et vérifie en Mairie les déclarations enregistrées.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

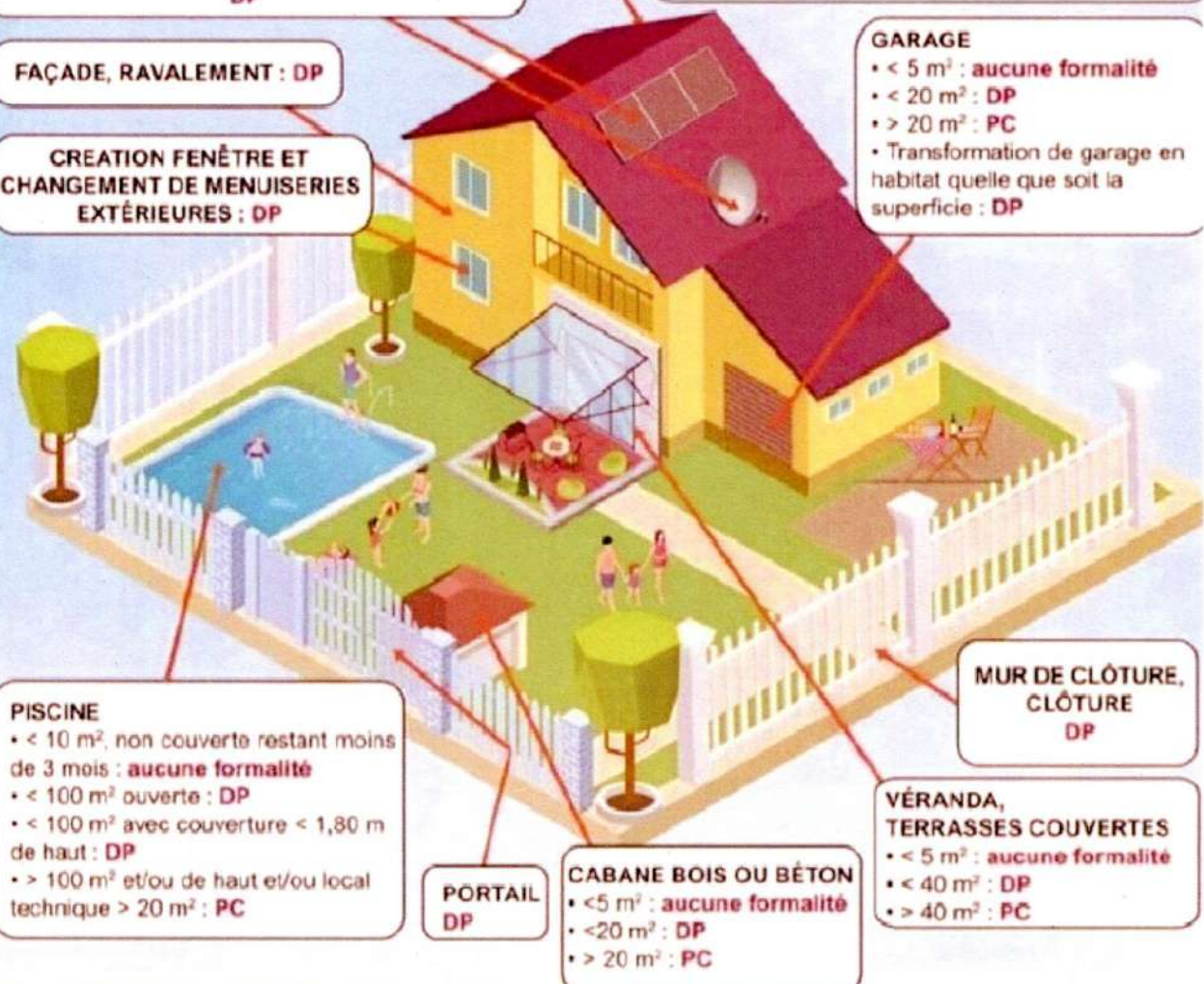
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 40 m² : DP
 • > 40 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : DP
 • > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

LES NAISSANCES

- ☺ Tyler JACQUART né le 02 janvier 2022
- ☺ Noa CARON né le 10 février 2022
- ☺ Mélio CARON né le 10 février 2022
- ☺ Raphaël KONDRAT né le 13 juillet 2022
- ☺ Gaston BOISLEUX né le 19 juillet 2022



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

- ♥ Charlotte ROGER et Éric RYDZ
Mariés le 09 avril 2022
- ♥ Céline BURNICAT et Frédéric PEZARD
Mariés le 26 novembre 2022



PACS

- ♥ Mme BERNARD Virginie et M BRABANT Charles
Le 08 mars 2022

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie où un dossier complet de bienvenue avec toutes les informations et documents utiles lui sera remis. »

NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS.

- ❖ **La Ferme de la Tuilerie**
10 rue de Boiry
Tél : 06.22.09.31.75 – 06.09.28.08.92
Isabelle et Dominique BISSON
Mail : fermedelatuilierie@outlook.com
Activité : brasserie.
Horaires d'ouverture :
Vendredi et samedi de 16h00 à 19h00.



NOUVELLES ACTIVITES ET SERVICES

- ❖ « **LES JARDINS DE LA SENSEE** » vous propose un distributeur automatique de légumes tout en maintenant ses ventes directes sur place le vendredi de 14h30 à 19h00.
- ❖ « **LE LONGCHAMP** » vous propose un nouveau service : « la Borne des Buralistes » qui vous permet de demander votre carte grise, d'acheter vos billets de trains, de scanner vos documents et de souscrire votre nouvelle assurance habitation.

❖ « **DEFIZEN** » propose des soins en magnétisme thérapeutique à distance (à partir de 10€) et à domicile (50€) sur rendez-vous au 06.75.65.98.32

❖ **POLE MEDICAL**

Marion FAIVRET et Aurélie CLAPTIEN

Infirmières à domicile - Tel : 06.27.35.46.50

Mail : cabinet.idel.vis@gmail.com - Adresse : 6 rue de Chérisy

Horaires d'ouverture : tous les jours 24/24h sur rendez-vous.

Permanence sans rendez-vous au cabinet du lundi au samedi de 6h30 à 7h30.

UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES



INHUMINATION au cimetière de Vis en Artois.

Monsieur Lucien ROBETTE décédé le 24 mars 2022

Monsieur Auguste COMBLE décédé le 19 septembre 2022

INHUMATION dans une autre commune (Personnes nées ou ayant habité à Vis-en-Artois)

M. ROBETTE Noël, Eugène né à VIS EN ARTOIS, décédé le 15 Janvier 2022
à BIACHE ST VAAST

M. LEROY André né à LOUROUX BOURBONNAIS, décédé le 21 Novembre 2022
à CAMBRAI

M. MONNIER Myrtil, Noël né à VIS EN ARTOIS, décédé le 2 Décembre 2022
à RANG DU FLIERS

Mme THOREZ Anne-Marie née à BAILLEUL, décédée le 5 Décembre 2022
à VAULX VRAUCOURT

Une pensée particulière pour Monsieur André LEROY

Par ces quelques mots, la Municipalité de Vis-en-Artois rend hommage à l'un de ses serviteurs qui a participé à la vie de notre village.

Monsieur André LEROY fut élu conseiller municipal de 2008 à 2014.

Il s'est investi dans le domaine de l'animation du village et devint Président du comité d'animation des fêtes, fonction qu'il occupa avec beaucoup de dévouement.

Nous garderons de Monsieur André LEROY, le souvenir d'un homme affectueux, jovial et serviable.

FELICITATIONS



Philippe DEGROOTE, conseiller municipal délégué et Jean-Marie DEZ, major au 41^{ème} Régiment de Transmission de Douai ont reçu la Médaille du Service Méritoire par l'ambassadeur du Canada en France, Stéphane DION le 05 novembre 2022.

Philippe et Jean-Marie ont été deux des acteurs principaux dans l'organisation des commémorations de 2018 et dans la mise en lumière, avec l'aide de l'historien canadien, Michel GRAVEL, de l'action décisive des Canadiens dans le secteur de Vis-en-Artois. Le territoire de la commune compte plusieurs cimetières du Commonwealth. A noter également que Philippe DEGROOTE a également fortement contribué à honorer la mémoire de Claude NUNNEY, un des soldats les plus hautement décorés de l'Armée canadienne, décédé le 18 septembre 1918 à l'âge de 25 ans, suite à ses blessures du 2 septembre 1918 à Vis-en-Artois.

REMERCIEMENTS

☞ à « **Flours de vie** »

Pour le fleurissement lors des différentes cérémonies.

☞ à « **la boulangerie MOCQUANT** »

Pour les pains et pâtisseries offerts lors des manifestations.

☞ **au « Comité des fêtes »**

Pour un don versé au profit de l'AFM Téléthon.

☞ **Remerciements** pour les lots offerts par les commerçants et artisans de Vis et environs pour la tombola de la fête de Noël.

La boulangerie MOCQUANT - le Salon Christophe - Secrétariat Service - Les jardins de la sensée - Flours de vie - Six Horticulture - Pharmacie ABRAHAM - Aux délices de VIS - La ferme de la Tuilerie - Café Le Longchamp - Garage RS Auto - Union de la Scarpe - DEFIZEN - M. CROCFER (STANLEY) - La Petite Maison d'Arras - Pamela CELESTE Voyante-Claudaudiente - Sandrine LEFEVRE Sophrologie et Reiki - Catherine MARTIN Reflexologue - Mathilde Tak'Aloe Artisane Bien être Lithothérapie, Femea Savons naturels - Nursery chouchou Baby Reborn - Alexandra : Les boucles de Sacha créatrice de bijoux - Anne : Nous et vous : Flours de Bach et compléments alimentaires.

Histoire d'une église pendant la Grande Guerre



La ferme de l'Abbaye, l'église en arrière-plan, avec son escalier d'accès, vers 1910



*Un dimanche à la sortie de la messe.
Façade de la ferme sur la Route Nationale (rue André Mercier) et l'escalier d'accès à l'église.*



Explosion de l'église à Vis en Artois, le matin du 19 mars 1917

Il n'est pas facile de déterminer le ou les auteurs de cette destruction

Deux hypothèses :

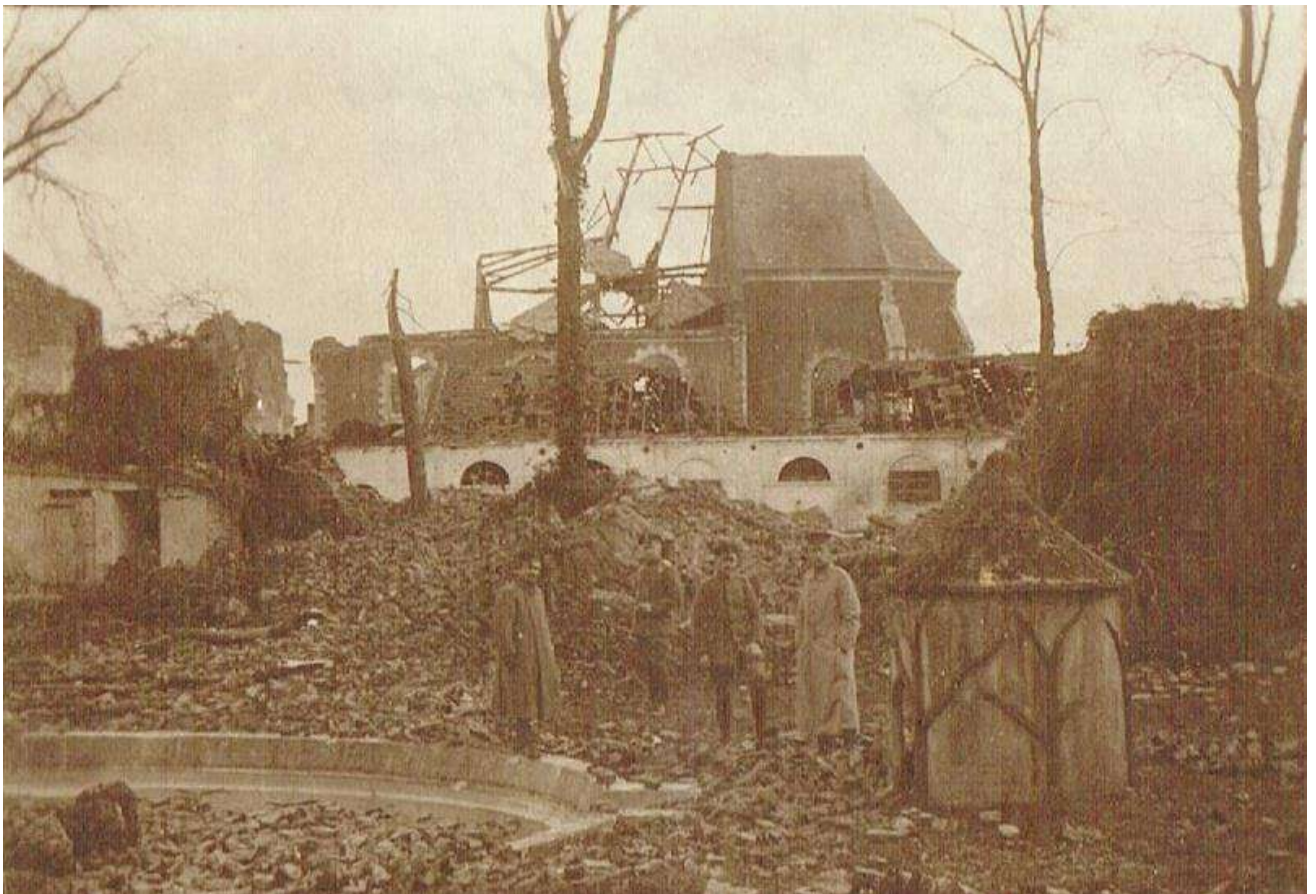
1. Un bombardement des Alliés lors de la bataille d'Arras,
2. Un minage des édifices de la commune par les allemands qui occupent les lieux depuis 3 ans et $\frac{1}{2}$, afin d'éliminer les points de repère pour l'artillerie des Alliés



Vue de l'église détruite, à partir de l'escalier d'accès.



Dans la cour de la ferme de l'abbaye, après destruction de l'église à droite. On distingue très nettement les répercussions sur la ferme. Donc seule l'église était visée, ainsi il s'agirait d'un acte allemand.



Vue de l'église détruite, au fond de la cour de l'Abbaye, en présence de l'occupant allemand.



*L'église de Vis en Artois après l'explosion.
La curiosité des troupes allemandes.
Vue prise à partir de la Route Nationale (rue André Mercier).*



Vue identique à la précédente, mais prise lorsque les habitants sont revenus, la guerre étant terminée.

*Comme le village, dans son intégralité, a été détruit,
commence alors la reconstruction qui durera au moins 5 années.*

LES COMMÉMORATIONS

☞ Le 22 avril 2022 - La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Dépôt de gerbes à la stèle André Mercier et au monument aux morts en présence de l'Adjudant Chef CARON et M. Régis MERCIER neveu de André Mercier ancien instituteur du village mort en déportation à Bergen Belsen.



☞ Le 8 mai 2022 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945



Cheminement vers le monument aux morts en présence du Major PRUVOST et de M. Dominique DARCHEVILLE porte-drapeau et de Mme Carine KUMPS garde d'honneur de Notre Dame de Lorette.



Les élus et les enfants de la commune déposent la gerbe au monument aux morts.



Observation d'une minute de silence face au monument aux morts puis discours et vin d'honneur à la salle polyvalente.

☞ Le 14 juillet 2022 – Fête Nationale

Sous un soleil rayonnant, départ du cortège et arrivée au monument aux morts.



Dépôts de gerbes dont celle confectionnée par les enfants du centre de loisirs en présence de l'Adjudant Chef Fontaine.



Nos porte-drapeaux M. Dominique DARCHEVILLE et M François LAISNE et les gardes d'honneur de Notre Dame de Lorette, Mme Carine KUMPS et M. Jean-Marie LEFEBVRE.



Les enfants ayant participé au centre de loisirs se sont joints à la délégation.



Après le discours de M. le Maire, remise des dictionnaires anglais/français aux élèves qui entrent au collège

BAERT-DAVOINE Clément
BENTEUX Juliette,
CORNET Axel,
HEDIN-COREE Sasha
LESPAGNOL Adrien.

Les enfants présents à la cérémonie ont reçu un paquet de friandises offert par la municipalité.



☞ Le 04 septembre 2022 - La FNACA : 50^{ème} anniversaire



Le Comité FNACA de Vis-en-Artois et environs a fêté ses 50 ans, en l'absence du président Claude BACHELET, souffrant.

Etaient présents, Mme ROUSSEL, présidente départementale de la FNACA, Mme DÉCAUDIN secrétaire du comité de Vis, M. THIEVET maire de Vis, M. VISENTIN maire de Chérisy, MM. TISON et MARIETTE présidents de la FNACA D'Arras et BIACHE-ST-VAAST, les adhérents et sympathisants du comité ainsi que les porte-drapeaux.



Allocution de Mme DÉCAUDIN, secrétaire du comité de Vis, suivie du discours de M. le Maire.

Extrait du discours de M. le Maire :

« La FNACA, Votre association spécifique de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie, perpétue la sauvegarde de votre dignité et la transmission de notre mémoire collective aux jeunes générations.

Aussi, en tant que Président d'honneur du Comité de Vis-en-Artois et environs, je suis très heureux d'être parmi vous, anciens combattants et familles d'anciens combattants, pour commémorer ce 50^{ème} anniversaire de notre section locale et à nouveau de vous dire toute notre reconnaissance pour le service rendu à la nation. »

☞ Le 11 novembre 2022 – Cérémonie de l'armistice de 1918

La cérémonie de commémoration a débuté à Haucourt au Mémorial de Vis en présence de nombreux habitants à la fois de Vis-en-Artois et de Haucourt.



Dépôt de gerbe de M le Maire accompagné du représentant du Commonwealth et du Major PRUVOST



Les délégations de Haucourt et de Vis réunies
De gauche à droite : Mme Carine KUMPS garde d'honneur de Notre Dame de Lorette, M. Dominique DARCHEVILLE porte-drapeau, M. le Major PRUVOST, commandant de la brigade de Vis, M. DUBUS maire de Haucourt, M. THIEVET maire de Vis-en-Artois, M. CARON porte-drapeau, M. LAISNE porte-drapeau, M. LEFEBVRE garde d'honneur de Notre Dame de Lorette



Dépôt de la gerbe du Commonwealth au monument aux morts, par M. Christian ANDRZEJEWSKI représentant le Commonwealth et de la gerbe de la commune par M. le Maire, le Major PRUVOST, M. Simon DEGEUSER et M. Philippe DEGROOTE.



Arrivée au cimetière de VIS EN ARTOIS



Dépôt de gerbes au monument aux morts du cimetière communal, en présence de M. le Maire, M. Simon DEGEUSER conseiller municipal, le Major PRUVOST



Dépôt de gerbe à la sépulture de l'aviateur anglais abattu en 1916, ROWLAND MURRAY WILSON BROWNE.



Dépôt de gerbe à la stèle de Claude NUNNEY, Place du 38^{ème} bataillon de la Force expéditionnaire Canadienne par M. le Maire accompagné de M. Jean-Marie DEZ, major au 41^{ème} Régiment de Transmission de Douai, le Major PRUVOST commandant la brigade de Vis.



Discours de M. le Maire à la salle polyvalente.

Les manifestations organisées dans la commune

☞ **Le 08 avril 2022 – présentation du livre de Michel Gravel
« 1918 Arras-Cambrai ».**



Vente et dédicace du livre « 1918 Arras-Cambrai » le premier de quatre ouvrages sur la libération des villages situés sur la route d'Arras à Cambrai.

Au fil de 250 pages, Michel GRAVEL évoque les avancées à Vis-en-Artois, Rémy puis Haucourt. L'historien décrit les combats et surtout raconte des « histoires de combattants ».

Ce fut l'occasion de découvrir et déguster les bières brassées à la ferme de la Tuilerie à Vis-en-Artois.

☞ **Le 18 avril 2022 – Chasse à l'œuf**

Sous le soleil, les petits et grands étaient au rendez-vous pour la traditionnelle chasse à l'œuf !



☞ **Le 01 mai 2022 : Repas des aînés**



Enfin ! Retour du traditionnel repas des aînés après une interruption de deux ans du fait des restrictions sanitaires liées au Covid.

Roger, de nouveau a organisé ce repas avec au menu :

Joyeuse mise en bouche, délice d'Argenteuil, Assiette fraîcheur, suprême de pintade et ses légumes de saison, trou normand, assiette de fromages de nos régions, gourmandise du palais, le prince noir et sa suite...

Un tour de table des invités





L'animation était assurée par Laurette GOUBELLE et Mad'MOISELLE Agathe. Laurette à la chanson et Agathe au saxophone... un duo parfait !



M. le Maire remercie Roger et Nathalie pour l'organisation du repas des aînés et le cuisinier pour cet excellent repas.



Une équipe très rodée et orchestrée par Roger CANDAES



M. le Maire a honoré le doyen de l'assemblée, Monsieur Paul DERON.



Remise du brin de muguet à tous les invités

☞ **Le 07 mai 2022 : Printemps de l'Art Déco.**



VIS EN ARTOIS, VILLAGE PHENIX

M. Pascal LOOSFELT, guide conférencier de l'Office du tourisme grand Arras, a mis à l'honneur le patrimoine Art Déco de notre village à savoir, comment au début des années 1920 où l'architecte Marcel BONHOMME conçut ce bel ensemble Art Déco d'une rare homogénéité, l'église St Martin, la mairie, les écoles et la poste. La visite a été complétée par une découverte des maisons style Art Déco de la commune.

☞ **Le 25 mai 2022 : Opérabus**



Dans le cadre de la saison culturelle de la CC d'Osartis-Marquion, L'Opérabus s'est arrêté à Vis-en-Artois afin de découvrir tous les codes artistiques de l'opéra, une salle de spectacle ambulante...

☞ **Le 4-5-6 juin 2022 : vide-grenier - la ducasse**

De nouveau, plus de 100 exposants ont participé à ce vide-grenier. Chacun à son poste pour l'accueil et le placement.





Rue de l'église



Restauration et buvette



Rue de Verdun



Rue du 19 mars



Animation musicale



*Installation du manège pour les petits.
Le calendrier fixant le 1^{er} dimanche de juin avec la fête de la Pentecôte a malheureusement annulé la venue du manège des auto-tamponneuses.*



Les tours de manèges gratuits pour les enfants de la commune sont venus clôturer le week-end de la ducasse.

☞ **Le 25 juin 2022 : Les feux de la St Jean**



A cause des intempéries des jours précédents, le terrain était impraticable, repli à la salle polyvalente où Francesco Cherillo chanteur, a animé cette soirée.

☞ **Le 10 août 2022 : les sorties de margaux sur le territoire d'Osartis-Marquion**

La dynamique animatrice de la chaine télévisée WEO, Margaux a fait une halte à Vis-en-Artois et a interviewé M. Christian THIEVET sur la restauration de l'église. Ce reportage s'inscrit dans le cadre de son émission l'été de Margaux et autour du 12^{ème} sentier de randonnée communautaire, « la voie sacrée du Canada ». Sa visite dans la commune s'est terminée à la brasserie de la ferme de la Tuilerie.

*Ce reportage est visible sur :
<https://www.facebook.com/margauxdrecourtmedia/vidéos/437922548145618/>
Et sur le site d'Osartis
<https://www.cc-osartis.com/margaux-visite-le-territoire-dosartis-marquion>*



☞ Le 18 septembre 2022 : inauguration de l'église Saint Martin restaurée



Cette journée d'inauguration a débuté par une cérémonie de confirmations, officiee par Monseigneur Olivier LEBORGNE, évêque du diocèse d'Arras et M. l'abbé Bernard DENIS.



M. CASTAGNIER secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais, M. VANLERENBERGHE sénateur du Pas de Calais, M. Christian THIÉVET maire de Vis, Mme Bénédicte MESSEANNE GROBELNY vice-présidente du Département du Pas-de-Calais, M. Pierre GEORGET, président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion, M. Yves LEGROS, vice-président, le lieutenant PILATO, commandant de la communauté de Brigades de gendarmerie de VIS. Monseigneur LEBORGNE, évêque du diocèse d'Arras.



Dévoilement de la plaque inaugurale par M. le Maire et Monseigneur LEBORGNE en présence de M. CASTAGNIER secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais, Mme DARRAS de la délégation du Patrimoine et M. Eric BARRIOL architecte du Patrimoine.



Les habitants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour visionner un film retraçant l'histoire et les différentes étapes de la restauration de l'église, à travers une vidéo préparée par Simon DEGEUSER conseiller. C'est au pianiste Damien NISON, résident dans la commune que l'on doit la mélodie sonnée par les nouvelles cloches de l'église. Damien NISON a accompagné musicalement la projection



Intervention de M. le Maire, de Monseigneur LEBORGNE et de M. CASTAGNIER



*Mme GENISSON remet une coupe de dragées aux couleurs républicaines à, « Marie-Thérèse, Maryvonne et Christine », les trois marraines des nouvelles cloches.
Roger, pour la municipalité, a remis trois jolies compositions florales aux trois marraines.*

☞ Le 02 octobre 2022 : DEFI ZEN

Le premier salon du bien-être a été organisé par le comité des fêtes en partenariat avec Virginie SCODELLER. Lithothérapie, Apithérapie, Reiki, Réflexologie, Amma Assis, Voyance, Bougies, Savons, poupée Reborn....Différentes méthodes de relaxation et de bien-être. Ce fut une réussite pour cette première, le salon sera renouvelé en 2023.



☞ Le 08 octobre 2022 : soirée moules-frites

Salle comble pour la soirée moules-frites. 100 kilos de moules préparés par les membres du comité des fêtes et cuisinés par Roger et Sébastien, et la participation de Nino de la friterie « les délices de Vis ».



Soirée musicale animée par Damien NISON et ses chanteuses et chanteurs



Une équipe active pour le service, sous la houlette de Roger



☞ Le 05 novembre 2022 : soirée cabaret

Diner spectacle avec les FLOWERS





Une superbe ambiance et une représentation des artistes au plus près du public



☞ Le 17 décembre 2022 : colis de Noël des Aînés



Les 80 colis de Noël sont prêts pour la distribution aux aînés de notre commune par les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

Rendez-vous était donné chez Madame ARDAENS, doyenne de la commune, âgée de 92 ans.

Arrivée en 1953 à Vis-en-Artois, Monsieur et Madame ARDAENS ont repris l'entreprise de Monsieur LEMAIRE, négociant en grains, rue de Verdun.

L'entreprise se développant, ils s'installent rue de Boiry et construisent leur habitation et le silo à grains actuel.

Madame ARDAENS participe toujours à la préparation des baptêmes au sein de la paroisse.



☞ Le 18 décembre 2022 : arbre de Noël

Un horaire avancé pour cause de coupe du monde de football !

Après-midi récréatif pour tous les enfants de la commune, spectacle de ventriloque offert par la municipalité. De nombreux enfants et parents étaient présents.

De nombreux lots ont été gagnés lors de la tombola, lots offerts par les artisans et commerçants de vis.



Arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de jouets offerts par la Municipalité aux enfants de la commune.

Un grand merci à Nathalie et à Laurence d'avoir écrit au Père Noël !

CALENDRIER DES FETES CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PREVUES EN 2023

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISEE PAR
JANVIER 2023			
Vendredi 6 janvier	Galette des rois	Salle VMV	Section marche
Dimanche 8 janvier	Vœux VMV	Salle VMV	VMV
Vendredi 20 janvier	AG - section VMV	Salle VMV	VMV
Dimanche 22 janvier	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
Dimanche 22 janvier	Déjeuner cyclo VMV	Salle VMV	VMV
FEVRIER 2023			
Vendredi 3 février	Jeux de cartes	Salle VMV	VMV
Vendredi 17 février	AG - section Marche	Salle VMV	VMV
MARS 2023			
Dimanche 5 mars	Randonnées VTT Cyclo Marche	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 26 mars	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
AVRIL 2023			
Vendredi 7 avril	Marche nocturne	Salle VMV	VMV
Lundi 10 avril	Chasse à l'œuf	Espaces verts autour de l'église	Municipalité et Comité des fêtes
Vendredi 28 avril	Assemblée générale	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 30 avril	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des fêtes
MAI 2023			
Lundi 8 mai	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
Dimanche 14 mai	Voyage du VMV	Canal du Hainaut et Paradisio	VMV
JUIN 2023			
Samedi 3 juin	Vide grenier - fêtes foraines	Rue de l'église, du 19 mars, rue de Verdun, Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 4 juin	Fêtes foraines	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
16 - 17 & 18 juin	Sortie cyclo VMV		VMV
Samedi 24 juin	Feux de la Saint-Jean	Aire plane/ Terrain de foot	Municipalité et Comité des fêtes
JUILLET 2023			
10 juillet au 28 juillet	Centre de loisirs	Salle polyvalente - écoles	Municipalité
Vendredi 14 juillet	Cérémonie Commémorative de la prise de la Bastille	Monument aux Morts Salle polyvalente	Municipalité et Comité des fêtes
Vendredi 14 juillet	Pique-nique	Salle du VMV	VMV

SEPTEMBRE 2023

3-4-5-6 septembre	Marches	Salle du VMV	VMV
2 et 3 septembre	Inauguration du mémorial 350 Canadiens	Place du 38 ^{ème} bataillon de la force expéditionnaire Salle polyvalente	Municipalité
Dimanche 10 septembre	Journée pêche	Wancourt	VMV

OCTOBRE 2023

Vendredi 6 octobre	Cartes et jeux	Salle du VMV	VMV
Samedi 7 octobre	Moules frites	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 15 octobre	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV

NOVEMBRE 2023

Dimanche 5 novembre	Salon du bien-être DEFIZEN	Salle polyvalente	Comité des fêtes
Samedi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
Vendredi 17 novembre	Soirée beaujolais	Salle du VMV	VMV
18 et 19 novembre	Exposition porcelaine	Salle VMV	VMV
Samedi 18 novembre	Soirée beaujolais	Salle polyvalente	Municipalité et comité des fêtes
Dimanche 26 novembre	AG section Cyclo	Salle VMV	VMV

DECEMBRE 2023

Lundi 4 décembre	Réunion des associations / calendrier des fêtes	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 16 décembre	Colis des aînés	Commune	Municipalité et CCAS
Dimanche 17 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité



L'école entièrement rénovée et agrandie.